

2 Politique

Primature

La BAD va investir dans l'adduction d'eau

O. N.
Libreville/Gabon

L'annonce a été faite hier au Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, par le représentant de cette institution bancaire dans notre pays, Robert Masumbuko. C'était au cours de leur entretien au 2-Décembre.

LE représentant de la Banque africaine de développement (BAD) au Gabon, Robert Masumbuko, s'est entretenu avec le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, hier, à l'im-

meuble du 2-Décembre, abritant les services de la Primature. En présence du ministre délégué à l'Économie, Hilaire Machima, et de plusieurs collaborateurs du chef du gouvernement. Il s'agissait, au cours de cette rencontre, de passer en revue plusieurs aspects évoqués par le Premier ministre dans sa Déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale le 26 février dernier. Essentiellement ceux qui pourraient concerner la coopération entre notre pays et l'institution bancaire africaine. "La BAD a exprimé au Premier ministre son soutien à la nouvelle

vision du gouvernement gabonais, laquelle impacte directement le vécu des populations", a déclaré l'hôte du PM, faisant allusion à la route, la santé, l'énergie, l'eau, etc. C'est d'ailleurs dans ce cadre que M. Masumbuko a annoncé que la BAD financera, très prochainement, la réalisation de 150 KM de conduites d'eau à Libreville et ses environs. L'intérieur du pays constituera la deuxième étape de ce projet. Réaffirmant l'excellence des relations entre son institution et le Gabon, Robert Masumbuko a déclaré : " Nous avons des ressources



Un phase de l'entretien entre le Premier ministre et le représentant de la BAD dans notre pays (cravate rouge).

pour le Gabon, dans les secteurs public et privé ; ainsi que pour les partenaires

étrangers qui souhaitent co-investir". Non sans préciser que l'activité de la BAD

dans notre pays dépasse 500 milliards de francs d'engagements.

Célébration du 51e anniversaire du PDG (suite)

La discipline qui s'impose à tous



Richard Ekazama, animant les débats sur la discipline du parti.



Vue des membres du Conseil national lors de leur "master class politique".

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Ils ont reçu un "master class politique", hier, au siège de leur parti sis à Louis. L'objectif de cette formation est d'amener cet organe à édifier leurs différentes fédérations sur la discipline et les statuts de leur chapelle politique.

LES membres du Conseil national (MCN) du Parti démocratique gabonais (PDG) ont reçu une formation, hier à son siège. Cette étape s'inscrit dans la

deuxième phase des manifestations relatives à la célébration du 51e anniversaire du parti au pouvoir. L'objectif visé par ce "master class politique" est que, selon le secrétaire général (SG) Eric Dodo Bounguenda qui a ouvert les travaux, "les membres du Conseil national que vous êtes, animent des conférences interactives dans chacune de vos fédérations. Une conférence sur la discipline et les points liés aux statuts et règlement intérieur du parti". Il a signifié que le programme du PDG "régénéré et revitalisé" se

situe à quatre niveaux. Notamment la conférence consultative destinée aux membres du Bureau politique ; le cercle politique aux membres du Bureau politique et à ceux du Conseil national ; les tribunes pratiques au Comité central ; et les séances d'études aux militants de base. "Ces quatre niveaux constituent, pour le PDG, un réseau de formation sous forme pyramidale. Ces formations serviront à atteindre l'objectif qui est de renforcer les capacités des cadres et militants du parti comme voulu par le distingué camarade président", a

dit Eric Dodo Bounguenda. Non sans préciser que les objectifs de ces "master class" sont entre autres la fidélisation des militants aux idéaux et convictions du PDG, l'émancipation de la mentalité du militant, le raffermissement de l'engagement de celui-ci et la consolidation du sens de responsabilité, etc. C'est dans cet esprit que les MCN ont eu droit à des exposés sur la discipline en général, et sur la discipline au sein de leur formation politique. Le directeur du Centre d'études politiques, Ri-

chard Ekazama, conférencier, a entretenu ses "camarades MCN" sur les considérations générales sur la discipline ; et sur le contrat qui lie le militant et son parti politique. Selon lui, "elle est un système de valeurs fondées sur la rigueur ; elle s'impose à tous et implique le respect de règles établies". Et d'ajouter : "Son objectif final est d'assurer la cohésion du groupe". En outre, les responsabilités des cadres du parti et celles du militants ont été évoquées. Au sortir de cet échange, les MCN ont désormais la

mission d'organiser dans leurs fédérations respectives, des conférences interactives sur la discipline et les points liés aux statuts et règlement de leur parti. Ce sera donc à vous, à marteler le SG, "d'avertir les militants afin qu'ils soient davantage conscients des limites à ne pas franchir ; qu'ils se bornent à penser et à agir dans le respect de nos textes (...)". Notons que les activités relatives au 51e anniversaire se poursuivent demain, avec la visite du site de la Zone économique spéciale de Nkok.

Mairie de Libreville

Léandre Nzue et les siens hôtes de Mme Mborantsuo

SM
Libreville/Gabon

LA nouvelle équipe dirigeante de l'Hôtel de ville de Libreville, en tête de laquelle son maire central, Léandre Nzue, a été reçue hier en audience par la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo. Une rencontre qui a permis à ces nouveaux élus de faire leurs civilités à la

présidente de la haute juridiction. Si l'on en croit le nouvel édile de la capitale du Gabon, les présentations des civilités aux responsables des autres institutions du pays devraient se poursuivre très prochainement. Entre autres, le Premier ministre, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Rappelons par ailleurs, que cette rencontre intervient deux jours après l'installation du maire de Libreville Léandre Nzue et ses cinq adjoints. C'était lundi à la faveur d'une cérémo-

nie à l'Hôtel de Ville, présidée par le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, des Collectivités locales et de la Décentralisation, Lambert-Noël Matha.

La présidente de la Cour constitutionnelle, le maire de Libreville et ses adjoints au terme de cette audience.



Photo : Ngoubilli Gaston